



# LE 8 MARS, GRÈVE FÉMINISTE À GANGES

## On veut une maternité, on veut l'égalité ♀ ♂ !

**L'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas une réalité dans nos entreprises et administrations.**

L'égalité professionnelle s'inscrit dans un projet de société et nécessite une volonté à la fois politique et budgétaire. Les législations successives et la mise en place de l'index égalité pour tenter de corriger les écarts ne suffisent pas.

Ce constat que nous posons, année après année est largement admis et pourtant, il n'y a aucune réelle volonté du patronat et des gouvernements successifs pour appliquer et faire appliquer la Loi et aboutir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



**Les chiffres sont têtus et illustrent ces inégalités au détriment des femmes :**

- Elles perçoivent des salaires de 23.5 % en moyenne inférieurs à ceux des hommes (en prenant en compte les temps partiels) ;
- Elles occupent 42.6 % des emplois de cadre alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes,
- Elles représentent 57 % des Smicard-es
- Elles occupent près de 80 % des emplois à temps partiels, dont beaucoup de temps partiels imposés ;
- Elles touchent des pensions de retraite de droits directs 38 % moins élevées en moyenne que celles d'hommes ;
- Elles sont à la tête de 82 % des familles monoparentales ;
- Elles prennent 95 % des congés parentaux ;

**L'accès aux soins même en ruralité, des services de santé publics de haut niveau pour vivre et travailler dignement sur le territoire.**

L'activité de la maternité de Ganges a été suspendue pendant plus de 2 ans. Les accouchements et IVG ne sont donc plus possibles sur la Clinique St Louis. La santé des femmes est régulièrement mise en danger, plusieurs récits de mamans ayant accouché dans des conditions périlleuses en témoignent. Les puissantes mobilisations et différentes rencontres avec l'ARS et le Conseiller du Ministre de la Santé ont permis des premières avancées. L'accès à l'IVG est à nouveau possible mais il est très limité : Seule l'IVG médicamenteuse peut être pratiquée à condition d'habiter à moins d'1 heure d'un service d'urgence hospitalier. Les femmes sont les premières victimes de l'éloignement ou de la disparition des services publics en milieu rural.

**Plafonds de verre, planchers collants, parois de verre sont autant de termes qui qualifient les carrières des femmes.**

Elles ont plus difficilement accès aux postes à responsabilité, elles sont plus nombreuses à être dans les bas salaires et à y rester, elles sont concentrées dans des métiers à prédominance féminine sous-valorisés et mal rémunérés.

Elles subissent aussi les carrières en accordéon qui les pénalisent sur leur rémunération durant leur vie active, mais également sur leur pension de retraite.

## Le poids de la parentalité

Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, le manque de structures publiques de la petite enfance, pénalisent quasi-exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.

Elles sont 30 % à réduire leur activité professionnelle à l'arrivée du 1er enfant.

Aujourd'hui, les métiers du soin et du lien sont en grande tension par manque d'effectifs et il manque plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Malgré les scandales récents dans les crèches privées, aucune mesure solide n'a été annoncée pour renforcer le service public de la petite enfance alors même qu'il s'agit d'un facteur déterminant pour l'émancipation des femmes.

## Premières victimes de l'austérité

Majoritaires parmi les personnels de la Fonction publique et principales usagères, les femmes seront les premières impactées par les coupes sombres envisagées dans le budget pour les services publics. Si la mobilisation intersyndicale a permis de faire reculer le gouvernement sur son projet d'imposer 3 jours de carence, il n'a pas renoncé à celui de baisser à 90% la rémunération des agent.es en cas d'arrêt-maladie.

Nous combattons cette injustice profonde qui pénalisera d'abord les femmes, leur rémunération et leur pouvoir d'achat.

Enfin, les moyens alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont encore très en deçà des besoins. La convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail pour lutter contre la violence et le harcèlement au travail et la recommandation 206 associée sont appliquées à minima par la France.

**Pour toutes ces raisons le 8 mars 2025 est l'occasion de rappeler nos revendications afin d'obtenir :**

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- la transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale et la révision en profondeur de l'index Egapro.
- l'abrogation de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans qui pénalise en premier lieu les femmes.
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance plus de moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.



**Les femmes ne veulent plus  
de paroles en l'air,  
elles veulent des actes !**

**#GRÈVE  
FEMINISTE**  
8 MARS 2025

**SAMEDI 8 MARS 2025**

**MANIFESTATION  
À GANGES**

**11H00**

**CLINIQUE ST LOUIS**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE